

Joseph Frigon et Josephte Savoie Mariage à Louiseville le 1809-07-31

Mge de Joseph Frigon et de Josephte Savoie

L'an mil huit cents neuf le trente et un de juillet après la publication de trois bans de mariage faite au prône des messes paroissiales de Saint-Antoine de la rivière du Loup, et de Sainte Geneviève de Batiscan comme il appert par le certificat de Messire Alexis Doucet daté du trente présent mois et dit (?) par trois dimanches consécutifs, entre Joseph Frigon agriculteur fils majeur de feu Joseph Frigon et de défunte Magdeleine Lefebvre ses père et mère de la paroisse Sainte Geneviève de Batiscan d'une part; et Josephte Savoie fille mineure de Simon Savoie et de Josephte Garrand ses père et mère de cette paroisse d'autre part; ne s'étant trouvé aucun empêchement ni opposition quel qu'onque, Nous Curé de cette paroisse soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leurs avons donné la bénédiction nuptiale selon les formes prescrites par notre mère la Sainte Église Catholique, apostolique et Romaine et ce du consentement des parents reciproques et en présence de Louis Brulé ami témoin de l'époux et d'Alexis Jouineau ami témoin de l'épouse et de plusieurs autres parents et amis dont un a signé et les autres ont déclaré ne savoir signer de ce requis

Michel Lefebvre

Bertrand ptre

Mge de Joseph Frigon et de Josephte Savoie	L'an mil huit cents neuf le trente et un de juillet après la publication de trois bans de mariage faite au prône des messes paroissiales de Saint-Antoine de la rivière du loup, et de Sainte Geneviève de Batiscan comme il appert par le certificat de Messire Alexis Doucet daté du trente présent mois et dit (?) par trois dimanches consécutifs, entre Joseph Frigon agriculteur fils majeur de feu Joseph Frigon et de défunte Magdeleine Lefebvre ses pere et mere de la paroisse Sainte Genevieve de Batiscan d'une part; et Josephte Savoie fille mineure de Simon Savoie et de Josephte Garrand ses père et mere de cette paroisse d'autre part; ne s'étant trouvé aucun empechement ni opposition quel quonque, Nous Curé de cette paroisse soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leurs avons donné la bénédiction nuptiale selon les formes prescrites par notre mere la Sainte Église Catholique, apostolique et romaine et ce du consentement des parents reciproques et en présence de Louis Brulé ami temoin de l'époux et d'Alexis Jouineau ami temoin de l'épouse et de plusieurs autres parents et amis dont un a signé et les autres ont déclaré ne savoir signer de ce requis
	<i>Bertrand ptre</i>
	<i>Michel Lefebvre</i>

Référence:

"Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979," database with images, FamilySearch (<https://familysearch.org/ark:/61903/3:1:3QS7-L99S-NCDM?cc=1321742&wc=9RLH-168%3A15688901%2C15688902%2C16247301> : 16 July 2014), Louiseville > Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup > Baptêmes, mariages, sépultures 1770-1817 > image 513 of 747; nos paroisses de Église Catholique, Quebec (Catholic Church parishes, Quebec).